



**TOO
MUCH**
Opacité !

Le 7 décembre 2016

« Je revendique l'opacité »...

Compte-rendu du CTE du 5 décembre 2016

7 Représentants CGT, 2 FO et 0 CFDT

Le Directeur nous a adressé cette phrase à l'occasion d'un échange sur une question CGT relative à la multiplication des audits pour un coût rondet de 74.000 € ! Nous ne sommes pas forcément rassurés par cette phrase même prononcée sur le ton de la boutade...

1- ACTIONS PONCTUELLES ET FORMATION CONTINUE

On nous a précisé que les enveloppes pour la formation étaient fongibles ! Des formations qui ne relèvent pas de l'enveloppe des actions ponctuelles s'y retrouvent régulièrement. En parallèle des agents signalent des difficultés d'accès à la formation.

Commentaires CGT :

Si les enveloppes sont fongibles nous demandons qu'un document faisant état du réalisé en matière de formation nous soit communiqué. Nous manquons de lisibilité, ce qui génère une certaine opacité visiblement revendiquée...

En clair nous voulons savoir où passe l'argent de la formation et comment il est utilisé.

Nous craignons qu'un certain nombre d'informations soient dissimulées dans la fameuse opacité !! Mais peut être sommes-nous interprétatifs...

2- REORGANISATION DE LA MEDECINE

Commentaires CGT :

C'est la énième réorganisation de la médecine qu'on nous présente en CTE ! Pour les mêmes raisons, les mêmes problèmes, les mêmes arguments, les mêmes attentes et malheureusement bien souvent les mêmes déceptions !!

Il y a des points positifs mais également des aspects négatifs.

Visiblement la dernière organisation en date semble apporter des avancées pour certains, un peu moins pour d'autres. Cette réorganisation est déséquilibrée entre IDE et AS. Elle n'est pas assez harmonieuse.

Il ne s'agit pas de tourner autour du pot. S'il manque du temps AS, alors il faut faire le nécessaire et mettre les effectifs à niveau.

Vote organisation médecine : CGT Contre (7) FO également. La CFDT absente.

3 – RAPPORT INFRA ANNUEL A FIN SEPTEMBRE

Commentaires CGT :

Le Directeur établit un état comparatif de l'activité, des recettes et des dépenses.

Commentaires CGT :

La CGT constate que notre déficit est en partie et artificiellement masqué par des ponctions sur les budgets annexes (MAPAD, USLD, SSIAD).

C'est dans ce document que nous avons pris connaissance du montant consacré à 3 audits, nous trouvons que le Directeur à la main lourde en matière de dépenses pour des audits. Ceci étant nous avons demandé que les résultats nous soient communiqués. Celui sur la chirurgie ambulatoire nous intéresse particulièrement. Le directeur est d'accord pour nous donner la partie lisible !!!!

Nous préférerions nous délecter de la partie...illisible...

4- QUESTIONS CGT

a) Point sur les audits et leur coût

Nous avons abordé cette problématique à l'occasion de la lecture d'un document financier. Il y en a trop et nous dépensons pas mal d'argent pour leur réalisation.

Avec 74.000 € on pourrait en faire des choses comme par exemple: augmenter le budget des activités thérapeutiques à la MAPAD, au PASA, en psychiatrie adulte ou en pédopsychiatrie...

b) Point sur le dispositif de résorption de l'emploi précaire

La CGT suit avec la plus grande attention ce dossier qui permet à certains contractuels d'accéder à l'emploi titulaire. Grâce à nos interventions des contractuels ont pu en bénéficier, donc être titularisés.

Le dispositif est prolongé jusqu'en 2018. Nous avons demandé que le nécessaire soit fait pour les agents éligibles. Ce sera le cas début 2017. Nous avons également demandé qu'on nous communique la liste des candidats concernés

c) Date des prochaines Commissions Paritaires locales (CAPL)

Fin janvier. Avec à l'ordre du jour les révisions de note, les titularisations et les changements d'échelons pour les agents qui partiront à la retraite en 2017 (demande de la CGT)

d) Organisation d'une table ronde sur le pôle personnes âgées

La CGT demande cette table ronde. Nous réclamons cette réunion pour une prise en compte concrète, au niveau de la Direction, des difficultés importantes rencontrées par les équipes concernées et leur impact sur les conditions de travail : lourdeur du travail, charge émotionnelle, accès à la formation, matériel, absentéisme, précarité et évolution de carrière ou des situations administratives sont autant de sujet que nous souhaitons aborder à cette occasion.

e) Ponction sur les fonds de la formation ANFH

La CGT du CH Lavour dénonce le véritable détournement constitué par la ponction de 300 millions d'euros sur les fonds de la formation, les fonds propres de l'ANFH.

Nous rappelons qu'il s'agit des fonds de la formation des agents de la FPH versés par les employeurs à partir d'une cotisation basée sur les salaires.

Nous parlons donc en l'occurrence des fonds versés par le CH Lavour.

Ce prélèvement de 300 millions d'euros obligerait l'ANFH à refuser la moitié des nouveaux dossiers prévus en 2017 sur les fonds mutualisés puis à supprimer les enveloppes complémentaires et diminuer fortement les enveloppes disponibles des établissements. Cela ne sera pas sans conséquence

CONCLUSION

Le Directeur nous a encouragés à ne pas nous attarder sur le déficit cumulé du CH LAVOUR !

Il trouve que la CME s'inquiète aussi inutilement...

Il parle même de « culture du déficit ». Formulation sous la responsabilité de son auteur !

Doit-on entendre que nous entrons dans une nouvelle ère ?

Pourquoi pas, à condition de ne pas manquer d'air...

*La CGT,
votre meilleur atout !*

CéGéTez-vous et mêlez-vous de votre Hosto !!!

Contactez-nous au: 05.63.83.30.38. Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr